

Que peuvent obtenir les profs ?

PAR CHRISTEL BRIGAUDEAU

SELON LE DÉCOMPTE du ministère de l'Éducation, 19,4 % des enseignants étaient en grève hier dans les collèges et lycées, 12,4 % au primaire. Des chiffres en repli par rapport à la semaine dernière mais encore significatifs, et dont les organisations comptent s'emparer pour peser.

Jean-Michel Blanquer, le locataire de la Rue de Grenelle, le martèle depuis des jours sans parvenir à se faire entendre : le gouvernement s'est engagé à « garantir » un niveau de retraite des enseignants de même niveau que « les cadres de catégorie A comparables ». Une avancée « considérable », estime-t-il. Mais pour cela, la réforme des retraites est conditionnée à une autre négociation, attendue de longue date : la hausse de leurs revenus. L'un n'ira pas sans l'autre, prévient, à mots de moins en moins couverts, Jean-Michel Blanquer. En cas de retrait, « ceux qui en seraient les principales victimes seraient les professeurs », a-t-il affirmé hier sur France Inter.

« La déception serait très forte si la revalorisation ne concernait que les nouveaux entrants dans la carrière », prévient de son côté Stéphane Crochet, le porte-parole du syndicat réformiste SE-Unsa. Le ministre de l'Éducation ne ferme pas la porte, notamment pour les instituteurs, dont le niveau de salaire reste bien inférieur à la moyenne



Paris, le 5 décembre. La réforme des retraites des enseignants est conditionnée à une autre négociation : la hausse des salaires.

des pays de l'OCDE. Mais deux grands points d'interrogation demeurent : le montant de l'enveloppe bien sûr, et aussi la manière dont elle serait distribuée.

Ils veulent des hausses identiques pour tous

Qu'il s'agisse de primes ou d'augmentation de salaires, chez les enseignants, plus habitués à la reconnaissance d'un travail collectif qu'à des primes individuelles au mérite, on réclame des hausses identiques pour tous. La FSU, par exemple, plaide pour un doublement général de la prime annuelle de 1 200 €, la seule que touchent actuellement tous les profs.

Rue de Grenelle, « on n'est pas dans l'état d'esprit d'augmenter tout le monde de la même manière », glisse une source assise à la table des négociations. Le ministère pour-

rait conditionner tout ou partie des indemnités nouvelles à des missions particulières. Par exemple, la fonction de directeur d'école, celle de professeur principal ou de responsable de l'orientation scolaire... Des hypothèses sur lesquelles les principaux syndicats seraient prêts à négocier, à condition de ne pas franchir la ligne rouge « qui serait d'imposer des charges supplémentaires aux missions qu'on assure déjà », alerte Benoît Teste, secrétaire national de la FSU. Or, cerise sur le gâteau de la vaste négociation voulue par Jean-Michel Blanquer sur « le métier d'enseignant au XXI^e siècle », l'idée pourrait aussi émerger de proposer aux professeurs des missions rémunérées... en dehors de l'école, par exemple pour de l'aide aux devoirs ou l'encadrement des jeunes hors du temps scolaire.